RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE EGALITE FRATERNITE

DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE
2e Circonscription

Elections Législatives du 30 Novembre 1958
SCRUTIN DE BALLOTTAGE

André QUÉNARD

Candidat présenté par le Parti Socialiste S. F. I. O.

Remplaçant éventuel : **Henri FOUCHER,** viticulteur-commerçant

Citoyennes, Citoyens,

Dimanche dernier, près de cinq mille voix se sont portées sur mon nom. Je veux remercier tous ceux qui m'ont accordé leur confiance.

A peu près autant de suffrages se sont groupés sur le nom du candidat radical et radical-socialiste, M. Joseph Renard, Conseiller général et maire de Châteaurenault.

Celui-ci, ainsi qu'il me l'avait promis, m'apporte son désistement, ce que j'aurais fait moi-même, si le scrutin m'avait placé derrière lui. Je lui sais gré de son amitié et de sa loyauté.

Electrices, électeurs, le vote du 30 Novembre sera décisif. Il est indispensable que les forces sociales, républicaines et laïques l'emportent, afin que notre démocratie ait les bases solides qu'elle mérite.

Dimanche dernier, plus d'un quart des électeurs ne se sont pas déplacés pour accomplir ce que j'appellerai leur devoir civique. Je suis sûr que ce 30 Novembre ne les laissera pas indifférents.

Vous connaissez mon programme ; je ne l'exposerai pas à nouveau.

Qu'il me suffise de vous dire que la République a besoin d'hommes courageux, suffisamment compétents, actifs et dévoués, pour que la société de demain soit juste et humaine.

Si vous m'accordez votre confiance, je m'efforcerai de ne pas la décevoir, en œuvrant dans un esprit de large tolérance qui a toujours été le mien.

André QUÉNARD

Ancien Député
Instituteur
Conseiller Municipal de Tours
Ancien Prisonnier de Guerre

Imprimerie Nouvelle — Tours